

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

LA MINISTRE CHARGÉE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LE MINISTRE,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MINISTERE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

LA MINISTRE

LE MINISTRE

Nos réf : TR506155

Paris, le 29 A001 2016

Madame la Vice-Présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable

Monsieur le Vice-Président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Monsieur le Vice-Président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Objet : mission d'appui au comité stratégique de filière bois – accès des secteurs de la filière bois aux Programmes des investissements d'avenir.

Par courriers en date des 9 et 11 mars 2016, le Vice-Président du comité stratégique de filière bois a appelé notre attention sur le besoin d'appui aux organisations professionnelles pour préciser les potentialités et priorités d'accès des secteurs de la filière bois aux programmes des investissements d'avenir (PIA2 et 3).

Il souhaite disposer de la synthèse des éléments permettant d'apprécier l'état des lieux des marchés du matériau bois, leurs évolutions tendancielles par secteur (ameublement, papiers-cartons, panneaux, emballage, fabrication de charpentes / menuiseries, construction bois, produits innovants et chimie du bois), sur une liste de pays à déterminer en lien avec le comité stratégique de filière, ainsi que les perspectives de demande finale de produits à base de bois aux horizons 2030 et 2050. A cet effet, il a sollicité une mission interministérielle.

Par lettre du 30 juin dernier, nous lui avons donné notre accord pour qu'une telle mission soit menée, sur l'état des lieux des filières. Son objet sera de recenser l'ensemble

des études, exercices de prospective et rapports produits ces dernières années à ce sujet, d'en réaliser une synthèse, d'en préciser les apports et les manques éventuels. En revanche, sur la partie prospective, il appartient à la filière d'engager les études, un soutien de l'Ademe et la participation de l'ANAH lui étant acquis sur la construction et la rénovation avec le bois. La Déléguée interministérielle à la forêt et au bois auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et de la ministre du logement et de l'habitat durable, réunira prochainement un comité de rédaction pour le cahier des charges de cette étude.

La mission conjointe que nous vous confions mobilisera les conseils généraux des ministères chargés de la forêt, de l'environnement, de l'énergie, du logement et de l'économie. Elle se concentrera sur la réalisation de la synthèse des études et rapports, commandités par les secteurs public et privé. En particulier les études commandées, financées et/ou produites par les organisations professionnelles adhérentes au contrat de filière et par les interprofessions seront mises à la disposition des missionnaires, afin de leur permettre un état des lieux complet.

La mission complétera cette revue par quelques entretiens ciblés auprès d'un panel de professionnels des différents secteurs étudiés. Elle auditionnera les experts des filières existantes ou émergentes, dont l'activité est en relation avec la transformation et la valorisation du bois, ainsi que les personnalités françaises et étrangères susceptibles d'apporter un éclairage original sur le développement, à ce jour, des principales filières concurrentes d'Europe ou d'Amérique du Nord.

L'étude des marchés énergétiques ne fait pas partie de cette demande, dans la mesure où elle est déjà assurée par la stratégie nationale de mobilisation de la biomasse, en cours de rédaction sous pilotage de la DGEC et de la DGPE.

La mission veillera à une bonne coordination de ses travaux avec ceux menés par la déléguée interministérielle pour la forêt et le bois des ministères chargés de l'environnement et du logement, et avec le comité de rédaction de l'étude des marchés futurs de la construction.

Le rapport de mission est attendu sous six mois à compter de la réception de ce courrier, avec un premier rapport d'étape attendu pour la fin d'année 2016.

Ségolène ROYAL

Emmanuelle COSSE

Emmaruel MACRON